



FAITS SAILLANTS ET PERSPECTIVES

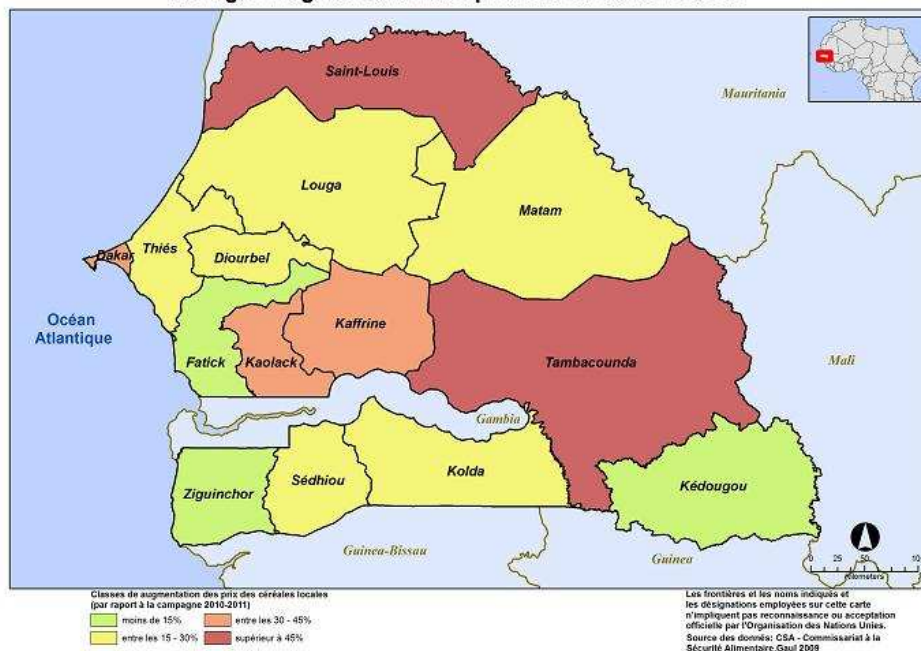
- Une évaluation PAM/CSA confirme les **plus faibles disponibilités en céréales et en légumineuses locales sur le marché** par rapport à la même période l'année dernière à cause de la baisse de l'offre de la campagne agricole: mil (-18%), sorgho (-38%), maïs (-41%), riz local (-38%) et arachide (-24%).
- Pour les mêmes causes les **prix réels moyens mensuels des céréales locales restent élevés** par rapport au mois de novembre 2011 (entre 2% et 5%), à la même période de l'année passée (entre 7% et 57%) aux moyennes des cinq dernières années (entre 3% et 34%).
- Dans le bassin arachidier les termes de l'échange arachide coque/riz importé montrent que la **situation du producteur est plus favorable en 2011 qu'en 2010, mais elle ne le restera pas pendant longtemps** du fait de la réduction probable des stocks. Toutefois, l'accroissement du prix au producteur de l'arachide coque s'est accompagné de celui du riz importé brisé ordinaire.

ANALYSE COMPARATIVE DES PRIX

Prix au producteur et au détail toujours élevés

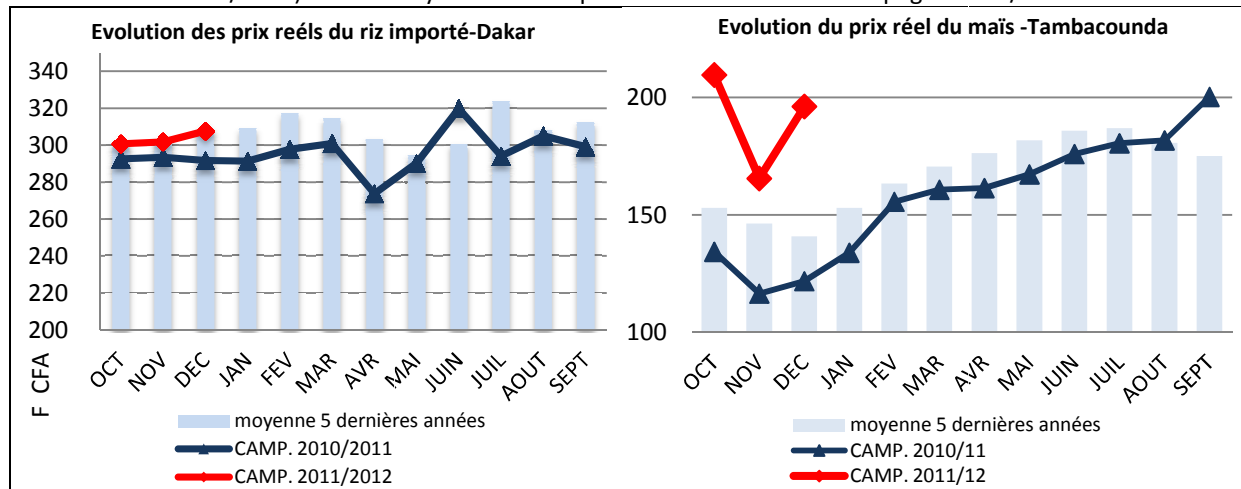
Dans les marchés ruraux de collecte du bassin arachidier¹ les **prix moyens mensuels nationaux au producteur restent en hausse** par rapport au mois de novembre (+5% sur le mil souna et +4% sur le maïs), à l'année passée (+38% sur le mil, +43% sur le sorgho, +33% sur le maïs) et à la moyenne des cinq dernières années (+25% sur le mil souna, +28% sur le sorgho et +33% sur le maïs). Les **prix moyens mensuels réels nationaux de détail des céréales locales sèches sont également en hausse** par rapport au mois de novembre 2011, à décembre 2010 et à la moyenne des cinq dernières années. Par rapport à décembre 2010 les écarts les plus importants sont notés à Saint-Louis (+57% sur le mil et 33% sur le maïs), Tambacounda (+46% sur le mil, +61% sur le maïs), Kaffrine (+34% sur le mil et +31% sur le maïs) et Kaolack (+23% sur le mil et 23% sur le maïs) et Dakar (+39% sur le mil). Cette tendance haussière est imputable à la diminution de l'offre et à la conséquente faiblesse des transferts en provenance des marchés ruraux de collecte, qui maintient les stocks commerçants à un niveau moyen.

Sénégal: Augmentation des prix des céréales locales



¹ Il s'agit de 10 marchés de collecte situés dans les zones de grande production de céréales et d'arachide dans les régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Thiès et Tambacounda. Ces marchés servent les principaux marchés urbains de groupement et ruraux des zones de faible production.

GRAPHIQUES : comparaison des prix réels² mensuels moyens du riz importé à Dakar et du mil à Tambacounda (campagne 2011/2012) avec la moyenne des cinq dernières années et la campagne 2010/2011.



Les **prix moyens réels mensuels nationaux des céréales importées sont relativement stables**. La comparaison annuelle indique des hausses modérées pour les prix du riz brisé et du maïs avec des écarts moyens respectifs de +7% et de +18%. Par rapport aux moyennes des cinq dernières années, les écarts de hausse sont de 12% pour le riz ordinaire brisé et de 20% pour le maïs. Les écarts les plus importants ont été notés à Saint-Louis et à Kaolack où les prix du riz et du maïs importés sont respectivement de 16% et de 13% plus élevés que ceux de l'année passée.

Les prix des légumineuses sont constamment plus élevés par rapport à l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années. Seuls le prix au producteur de l'arachide coque a accusé une baisse par rapport à son niveau mensuel de novembre 2011 (-7% sur l'arachide coque), les autres ayant des **écarts très importants** (+94% sur le niébé) (+21% sur l'arachide décortiquée). Annuellement, ils sont aussi en hausse de 44% (niébé) de 73% (l'arachide décortiquée) et 45% (l'arachide coque).

Au détail, les prix moyens mensuels nationaux des légumineuses, à l'exception de l'arachide coque, ont épousé le même profil que ceux au producteur. Comparativement au mois de novembre, ces prix ont fortement haussé (+30% sur le niébé, +2% sur l'arachide décortiquée et +30% sur l'arachide coque). La comparaison annuelle indique des **hausse généralisées qui sont très importantes pour le niébé et l'arachide décortiquée** et significative pour l'arachide coque. Ces hausses sont de +74% pour le niébé, +80% pour l'arachide décortiquée et +45% pour l'arachide coque. Par rapport aux moyennes des cinq dernières années, la hausse est de +42% pour le niébé, +23% pour l'arachide coque et de +27% pour l'arachide décortiquée.

PRIX DE PARITE A L'IMPORTATION DU RIZ ORDINAIRE BRISE IMPORTE

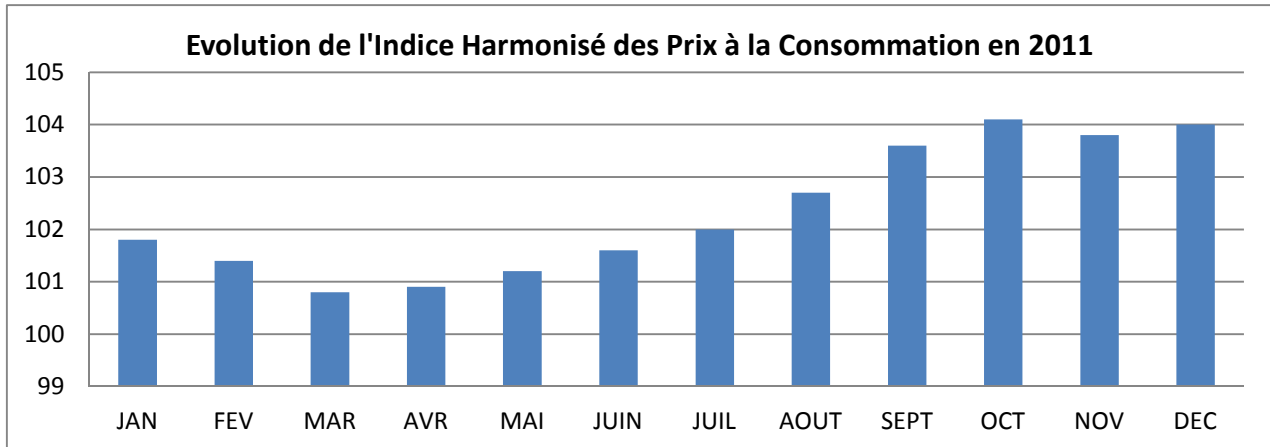
Sur le marché mondial, les prix FOB³ des types de riz les plus consommés au Sénégal se présentent comme suit : Thaïlande (Thaï 100%= 588 \$US/t), Vietnam (Viet 25%= 450 \$US/t), Pakistan (Pak 25%= 383 \$US/t). Ces prix ont accusé respectivement des baisses mensuelles de 42 F/Kg (- 42%), de 56 F/kg (- 12%) et de 11 F/kg (- 3%). Par rapport au mois de décembre 2010, le prix du Thaï 100% a connu une hausse de 5%, mais des baisses annuelles de 6% pour le Viet 25% alors que le Pak 25% perd 10%. En 2012, les projections des stocks mondiaux de riz indiquent une augmentation sensible de 8% à 150Mt (source : rapport mensuel du marché mondial du riz, décembre 2011). **L'augmentation du prix au Sénégal, en dépit de la diminution au niveau global, est probablement due à la spéculation des commerçants et à la hausse des coûts du transport.**

² Les prix sont définis « réels » lors qu'on extrait du prix la part due à l'évolution de la valeur de la monnaie, c'est-à-dire l'inflation. Pour ce faire le prix de vente est divisé par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation que, au mois de décembre 2011, était de 104.

³ FOB=Free On Board. Une marchandise est achetée ou vendue FOB quand celle-ci est achetée sans les frais de transport et autres frais et taxes y afférant et sans les assurances pour cette marchandise.

EVOLUTION DE L'INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION – IPC/INPC

L'indice harmonisé des prix à la consommation, qui mesure le niveau des prix des biens consommés par les ménages, a constamment augmenté depuis mars 2011. En décembre, cette hausse a été de 0,2%. En 2011, **l'inflation au Sénégal a été 3,4%**, traduisant l'effet de la hausse des cours internationaux des produits alimentaires et pétroliers. En effet, après un gel temporaire des prix des denrées de base en février 2011, les autorités ont décidé de répercuter intégralement les variations des prix internationaux des produits alimentaires sur les prix intérieurs et de poursuivre l'ajustement automatique des tarifs des produits pétroliers (source : Rapport du FMI No. 11/373). Cependant, la croissance économique du pays en 2011 devrait atteindre un taux de 4%.



Source : ANSD

Période de référence de l'IHPC août 2009=100

TERMES DE L'ÉCHANGE CEREALES

Les termes de l'échange des céréales sont la quantité d'une céréale donnée qu'il est possible d'acquérir sur le marché avec la vente d'un bien de type donné. Pour le Sénégal, le bétail, l'arachide et le salaire mensuel des catégories les plus représentées sont pris en considération pour acheter un kg de riz ordinaire brisé importé.

1) Bétail⁴ contre riz ordinaire brisé importé

Le tableau ci-dessous illustre les prix moyens mensuels par commodité et le poids net de riz ordinaire importé brisé qu'un ménage peut acquérir en vendant son animal et la tendance par rapport au mois précédent.

Région	Bovin/Riz		Tendance ⁵	Ovin/Riz		Tendance	Caprin/Riz		Tendance
	Prix Bovin (F CFA)	Riz (kg)		Prix Ovin (F CFA)	Riz (kg)		Prix Caprin (F CFA)	Riz (kg)	
Louga	95 000	299	↓	60 000	189	↓	25 000	79	↔
Fatick	183 750	627	↑	67 500	230	↑	21 000	72	↔
Thiès	197 500	645	↑	35 000	114	↓	26 750	87	↑
St-Louis	167 500	490	↑	55 000	161	↓	23 875	70	↑
Kaolack	200 000	647	↑	42 875	139	↓	20833	67	↔
Dakar	170 000	543	↔	56 000	179	↔	18 500	59	↔
Kolda	116 000	360	↔	32 500	101	↔	37 500	116	↔
Ziguinchor	200 000	667	↔	50 000	167	↔	20 000	67	↔
Tambacounda	136 500	474	NA	58 250	202	NA	26 250	91	NA
Diourbel	200 000	676	NA	40 000	135	NA	20 000	68	NA

⁴ Les animaux considérés ont un âge moyen de 2ans (bovin), de 1 an (caprin) et de 3 ans (bovin).

⁵ ↑ = en hausse ↓ = en baisse ↔ = stable NA = not available



2) Arachide coque contre riz ordinaire brisé importé –Kaolack

Les termes d'échange entre l'arachide entière (prix producteur) et le riz ordinaire brisé importé (prix au détail) à Kaolack montrent qu'en moyenne grâce à la vente de 1,9 kg d'arachide coque les ménages producteurs achètent 1 kg de riz importé, tandis qu'en décembre 2010 ils leurs fallait vendre 2,3 kg d'arachides. Cette année donc, au vue de la moindre disponibilité de cette importante oléagineuse sur le marché, le prix a augmenté au profit des producteurs. Néanmoins ces termes d'échange se sont dégradés par rapport au mois de novembre où ils étaient de 1,5. Cependant bien que les termes de l'échange sont meilleurs que l'an passé, la réduction des quantités d'arachide produite au niveau des ménages ne leur permettra pas de bénéficier de l'amélioration des prix. De plus de nombreux ménages consommateurs ne bénéficieront pas de la tendance

3) Main d'œuvre journalière contre riz ordinaire brisé importé⁶

Le tableau ci-dessous montre les revenus moyens mensuels par catégorie socioprofessionnelle et l'équivalent en riz par rapport à leur niveau salarial. Tous les termes de référence se sont dégradés par rapport au mois passé, à cause de la hausse des prix des vivres et de la stagnation des salaires.

Région	Dockers/Riz		Tendance par rapport à nov 2011	Journaliers BTP ⁷ /Riz		Tendance par rapport à nov 2011	Femme de ménage/Riz		Tendance par rapport à nov 2011
	Prix (F CFA)	(kg)		Prix (F CFA)	(kg)		Prix (F CFA)	(kg)	
Kaolack	30 000	96	↓	60 000	192	↓	17 000	54	↓
Ziguinchor	50 000	133	↓	35 000	110	↓	20 000	63	↓
Dakar	75 000	234	↓	82 500	258	↓	48 000	150	↓
St-Louis	62 500	213	↑	62 500	213	↑	22 500	77	↑

NB : pour la région de St-Louis, le calcul est fait par rapport au riz local décortiqué qui est plus offert et plus consommé.

COMMERCE TRANSFRONTALIER

- Les échanges officiels des produits agricoles entre le Sénégal et la Gambie sont nuls en ce moment, toutefois, des anomalies dans les échanges sont notées.
- Des mouvements précoces de transhumance du bétail de la Mauritanie vers le Sénégal ont commencé, pouvant menacer les relations entre les éleveurs nomades et les agriculteurs du nord du Sénégal.
- Le Mali, qui fait face à une importante baisse de production agricole, a interdit formellement l'exportation des céréales, ce qui peut avoir des répercussions sur les ménages de la région de Tambacounda (en particulier les départements de Bakel et Tamba).

Pour plus d'informations, contacter :

CSA : Intendant Colonel Issa Seye, Directeur (issaseye@yahoo.fr) et M. Mouhamadou Ndiaye, Conseiller, Coordonnateur du SIM (dionkendiaye@yahoo.fr).

PAM : Mme Wanja Kaaria, Directrice adjointe (wanja.kaaria@wfp.org) et Mme Maria Luigia Perenze, Chargée de programme

VAM (marialuigia.perenze@wfp.org).

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ➔ Le bassin arachidier du Sénégal représente près de 30 % de la superficie du territoire national et il comprend les régions de Kaolack, Thiès, Diourbel, Fatick et Kaffrine. Dans le bassin l'on produit environ les trois quarts de la production vivrière (céréales) et arachidière du pays. Le bassin arachidier constitue également la principale source d'approvisionnement en céréales sèches et en arachide.

⁶ Il s'agit d'une nouvelle collecte de données et donc une comparaison avec le passé ne peut pas être faite à ce stade.

⁷ BTP= travailleur journalier du Bâtiments et Travaux Publics.